

Victoires du Paysage 2024 : la Métropole Rouen Normandie remporte la médaille d'or pour le secteur Seine Cathédrale

Les Victoires du Paysage sont un concours national qui récompense les maîtres d'ouvrage publics, les entreprises et les particuliers pour les aménagements paysagers. Ce concours est une initiative de VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. La 9^{ème} édition des Victoires se tenait cette semaine. La Métropole Rouen Normandie y a été récompensée de la médaille d'or dans la catégorie patrimoine pour son projet Cœur de Métropole – Secteur Seine & Cathédrale. Une distinction qui met en valeur la qualité de la requalification et de la renaturation proposée dans ce secteur, au cœur du centre historique de Rouen, dans un quartier détruit par les bombardements de la seconde guerre mondiale et reconstruit après-guerre de façon très minérale.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Nicolas Zuili, Adjoint au Maire en charge de la Rive-Droite de Rouen et Jean-Michel Bérégovoy, Adjoint au Maire en charge notamment de la Ville résiliente, de l'environnement et de la transition énergétique : « Cette récompense dans la catégorie patrimoine rappelle ce qui était au cœur de ce projet : créer des espaces de vie modernes, des îlots de fraîcheur, améliorer le cadre de vie des usagers, tout en sublimant les monuments historiques qui font le caractère de la ville. C'est une réussite ! Ce quartier rouennais est désormais plus vert et beaucoup plus accessible à pied. C'est un grand gain d'attractivité et un pas vers une ville plus verte et plus saine. »

Pensé pour renforcer le lien indéfectible entre la Cathédrale Notre-Dame de Rouen et la Seine, cette phase du projet Cœur de Métropole s'est étalée de 2017 à 2020. Le Projet Cœur de Métropole a été initié par les anciens Maire et Présidents de Métropole Yvon Robert et Frédéric Sanchez. Le projet total affichait une enveloppe de 9 millions d'euros, pour aboutir à un centre-ville renaturé, à même de lutter contre les îlots de chaleur et permettant de faire la part belle aux espaces piétons. Des composantes essentielles dans un centre-ville très touristique et commerçant, ayant souffert en partie des bombardements de la seconde guerre mondiale et d'une reconstruction après-guerre très minérale.

Le projet Seine Cathédrale a permis de requalifier les abords de monuments majeurs de la ville de Rouen (Cathédrale, Eglise Saint-Maclou, Aître Saint Maclou, Fierté Saint Romain...).

Offrant de nouveaux points de vue sur le patrimoine architectural du quartier, le projet remet en valeur les liaisons piétonnes avec le fleuve (rue Grand Pont) tout en améliorant le cadre de vie au cœur du quartier. Au sud du parvis de la Cathédrale, de grands emmarchements ont été créés afin de le relier aux terrasses des cafés, qui profitent désormais d'une vue imprenable sur le monument historique et d'une accessibilité piétonne et PMR idéale.

La Place de la Calende, jouxtant la Cathédrale, est transformée afin d'accueillir plusieurs terrasses ombragées au sud de la Cathédrale. Cette place requalifiée est ponctuée d'arbres en cépées, de tables de restaurants et de cafés, ainsi qu'en fonction des manifestations d'un manège, afin d'en faire un lieu de vie familial et convivial. Un arrêt idéal dans une journée à parcourir les nombreux commerces du quartier !

La mise en place d'une trame végétale accompagne le cheminement de la rue des Carmes, apportant ombre et fraîcheur dans un centre-ville en proie aux îlots de chaleur.

La maîtrise d'œuvre a été menée par le groupement Atelier Villes et Paysage/Egis Ville/Les éclairieurs/Marie Caron/Péna paysage, également porteurs de la candidature aux Victoires du Paysage 2024.



Contact presse

Justine HUNAUT-DEQUATREMARE

Attachée de presse

justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr

02 76 30 31 33 | 06 60 71 99 61